

Qui est concerné par la nouvelle loi?

Par **Junior Asnalbaye**, le 12/01/2014 à 00:49

Apparemment facile mais difficile quand on écrit.

Par **bulle**, le 12/01/2014 à 14:22

Bonjour,

De quoi s'agit-il exactement?

Par **marsuup**, le 12/01/2014 à 14:41

il faut que tu parles de la non rétroactivité, la théorie de roubier, les principes de procédures pénales présents dans la ddhc et textes internationaux...